

la carte blanche

Victor Micklelet, représentant étudiant de l'ULB; **Jérémy Blanc**, représentant étudiant de la Faculté de médecine de l'ULB; **Tanguy Massin**, coprésident de l'Assemblée générale des étudiants de Louvain; **Lorentz Kremer**, président de la Fédération des étudiants de l'Université de Liège; **Lionel Pahulycz**, vice-président de l'Organisation représentative des étudiants de l'UMons; **Brieuc Delanghe**, président de l'Assemblée générale des étudiants de l'UNamur; **Quentin Lamelyn**, président du Comité inter-universitaire des étudiants en médecine; **Opaline Meunier**, présidente de l'Union des étudiants de la Communauté française; **Maxime Mori**, président de la Fédération des étudiants francophones.

Saga Inami : il faut trouver un remède juste et définitif !

Les représentants des étudiants en médecine des universités francophones adressent une lettre ouverte à la ministre fédérale de la Santé ainsi qu'au ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour réclamer la garantie d'attribution d'un numéro Inami à tous les étudiants en cours de cursus.

Madame la Ministre Magie De Block,

Monsieur le Ministre Jean-Claude Marcourt,

Cet été, la saga Inami couvre de nouveau l'actualité médiatique. En effet, ce mois d'août est marqué par le Conseil d'Etat qui a suspendu les quotas Inami de 2021, jugés illégaux. Ainsi, tous les étudiants satisfaisant aux critères de réussite d'une année académique seront amenés à poursuivre leur cursus. Mais, ceux ayant déjà franchi la BA2 voient leur horizon s'assombrir car le pouvoir fédéral refuse de trouver une solution définitive à ces futurs médecins tant qu'une sélection efficace n'est pas mise en place dans les universités francophones.

C'est donc devenu une habitude: les Facultés de Médecine de la Fédération Wallonie-Bruxelles ouvriront de nouveau leurs portes à la rentrée dans le chaos et l'incertitude complète quant à l'avenir professionnel des milliers de jeunes qui s'y inscrivent, l'attribution des numéros Inami étant inhérent à la pratique d'une médecine curative.

Nous voulons exprimer publiquement et avec force notre colère face à une situation qui

est dure depuis 1997, car une fois

de plus, c'est un retour à la case départ. Une fois de plus, le politique échoue à trouver une solution. Une fois de plus, nous as-

sistons à une communautarisation d'un problème aussi important que l'avenir des soins de santé de notre pays.

Madame et Monsieur les Ministres, ce problème ne nous concerne pas uniquement; il concerne l'ensemble de la population belge car les faits sont là: notre pays manque de médecins. Dans la lignée du surréalisme belge, vous privez des jeunes pourtant armés de motivation pour exercer un jour la médecine, de réaliser leur rêve tandis que nos hôpitaux tentent de mener à bien leur mission en cherchant des médecins hors de la Belgique.

Critères non objectifs

Ces quotas Inami sont illégaux parce que définis sur des critères non objectifs. La raison et la politique ne vont pas toujours dans le même sens et il est temps que cela change. Plus que jamais il nous paraît fondamental de redéfinir la planification de l'offre médicale belge afin qu'elle soit véritablement en adéquation avec la réalité du terrain.

Nous vous demandons donc, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, de garantir dès à présent un numéro Inami à tous les étudiants en cours de cursus et de trouver un traitement juste et définitif à cette maladie qui paralyse les Facultés de Médecine et dégrade notre système de santé depuis plus de 20 ans. ■